

Très chère assurance-vie...

Tu es notre placement préféré depuis toujours.

Par tes grandes capacités de souplesse, tu réponds à la fois aux désirs de spéculateurs patentés de faire croître sans cesse leur montant de capitalisation sur des supports risqués, volatils et très erratiques en performance, mais également aux souhaits de protection financière de personnes disposant d'une aversion forte au risque faible par le sacro-saint fonds en euros, dernier bastion de l'exception française en Europe.

Nous savons que tu as beaucoup souffert de multiples réformes en 1991, en 1998 et aujourd'hui en 2011. Sans cesse tu connais une expansion de tes encours qui ont atteint en 2010 près de 1.400 milliards d'euros en France, et, comme l'immobilier, cette manne suscite la cupidité grandissante de l'administration fiscale, qui souhaite accaparer tes richesses à la fois pour financer le déficit public, mais également pour contribuer grandement au remboursement de la dette sociale...

Contrainte par un environnement de baisse continue du fonds en euros avec la baisse des taux depuis plus d'une décennie, tu as offert des rendements sans risque entre 3,20 et 5,14 %. Ces rendements moyens de 3,4 % sont aujourd'hui amputés de 12,3 % de prélèvements sociaux, ce qui donnerait un rendement moyen de 2,98 % net de fiscalité (sans compter la fiscalité sur les rachats).

Ces saignées à la source t'affaiblissent, mais te rendent toujours aussi attirante dans la prévoyance par ta capacité à subvenir aux besoins des bénéficiaires choisis sans payer de droits de succession exorbitants, même si, au décès du souscripteur, les contrats subissent les prélèvements sociaux à la source.

Malgré ton âge et ton expérience, tu continues à évoluer techniquement. Tes contrats de fonctionnement intègrent aujourd'hui des options de pilotage qui nous permettent de dormir sereinement dans les bras de Morphée :

- arbitrage automatique des plus-values ou moins-values ;
- allocation d'actifs maintenue ;
- stop loss relatif ;
- investissement progressif.

Surtout, tu laisses libre cours à la créativité et à la virtuosité des investisseurs lorsque les contrats en architecture ouverte permettent de sélectionner les meilleurs fonds de sociétés de gestion, comme par enchantement plus performantes que les gérants d'actifs des banques.

Nous souhaitons pouvoir composer symphonies et rhapsodies patrimoniales, conformément aux exigences de nos clients, le plus longtemps possible, et nous espérons que ton charme et ta beauté résisteront aux assauts cupides et à la convoitise du législateur... Comme le disait si bien Sacha Guitry : *"Le bonheur à deux, ça dure le temps de compter jusqu'à trois."*

